

PLAN D'ACTION POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

1. Phase de Communication (à partir de juin 2025)

Objectif : Susciter l'intérêt des agents et renforcer la visibilité du syndicat via son nouveau site.

- **Lancement de la campagne de communication** centrée sur le nouveau site du syndicat.
- **Affichage et diffusion de supports de communication :**
 - Affiches avec QR codes renvoyant vers [le site et l'actualité du SNT](#).
 - Publications hebdomadaires et mailing aux adhérents.

Support : [La Boîte à outils des sections](#)

- Mails dédiés au présidents de section ou tout autre personne mandatée pour les élections
- Mise à disposition des sections d'un ensemble de ressources comprenant :
 - Documents de référence pour les élections.
 - Outils d'aide à la création des listes.
 - TRACT, affiche, communications multigrades.
 - Possibilité de laisser des commentaires sur la page
 - Lettre info modifiable en Word

2. Mobilisation et Sensibilisation (Premier semestre de l'année 2026)

Objectif : Engager activement les agents et les inciter à voter.

- **Déploiement d'une stratégie de mobilisation** en interne :
 - Sessions d'information ciblées.
 - Envoi de rappels sur les échéances électorales.
 - Propositions de journée d'études thématiques
- **Accompagnement des sections :**
 - Mise à disposition de guides pratiques.
 - Soutien à la constitution des listes.
- **Actions de terrain :**
 - Présence renforcée sur les sites de travail.
 - Développement de supports interactifs et digitaux (vidéos explicatives, FAQ en ligne, webinaires).

3. Phase Finale : Campagne de Vote (Période électorale)

Objectif : Maximiser le taux de participation.

- **Rappels réguliers sur les modalités de vote.**
- **Encouragement actif au passage à l'acte de vote :**
 - Messages personnalisés aux agents.
 - Stands d'information sur les lieux de travail.
- **Mobilisation des militants pour le suivi et l'accompagnement des électeurs.**

4. Formation des Présidents de Sections fin d'année 2025 et début 1^{er} semestre 2026

- **Recueil des besoins** 20 mars 2025:
 - Consultation des présidents de sections pour définir les axes prioritaires.
 - Identification des compétences à renforcer.

Objectif : Identifier et répondre aux besoins des présidents de sections en matière de formation.

- **Conception et mise en place de modules de formation :**
 - Organisation de sessions de formation adaptées aux besoins identifiés.
 - Mise à disposition de supports pédagogiques et d'outils pratiques.